ISIMAN

90, allée Sacha Guitry Z.A.C. de Tournezy 34070 Montpellier

SIRET 797541489 00036 **APE/NAF** 6201Z

Conv. coll. Syntec

N° Séc.Soc. 1970892072294 87 Matricule S032

Ancienneté 3 an(s) et 3 mois

 Emploi
 Développeur Recherche & Dévelo
 Indice
 2.2

 Catégorie
 Employé
 Coef.
 130

 Annualisation : suivi du temps de travail en heures ou jours affiché dans l'espace de travail. Rémunération mensuelle indépendante des heures travaillées

BULLETIN DE PAIE CLARIFIE

 Période du
 01/11/22
 au
 30/11/22

 Paiement le
 30/11/22
 par
 Virement

M MONROY MAXIME

46 AVENUE DE LA MONNAIE

34170 CASTELNAU LE LEZ

Désimostion	Nombre	D	Taux	Part salarié		Dant annulanana	
Désignation	Nombre	Base	salarial	Gain	Retenue	Part employeur	
Salaire conventionnel				2706,60			
TOTAL BRUT				2706,60			
SANTE Sécurité Sociale - Maladie Maternité Invalidité Décès Complémentaire Santé ACCIDENTS DE TRAVAIL-MALADIES PROFESSIONNELLES RETRAITE Sécurité Sociale plafonnée Sécurité Sociale déplafonnée Complémentaire Tranche 1 FAMILLE ASSURANCE CHOMAGE AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR CSG déductible de l'impôt sur le revenu CSG/CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu		2706,60 2706,60 50,00 2706,60 2706,60 2706,60 2706,60 2706,60 2706,60 2706,60 2704,26			0,00 0,00 25,00 0,00 186,76 10,83 108,54 0,00 0,00 0,00 0,00 183,89 78,43	189,46 20,03 25,00 20,84 231,41 51,43 162,67 93,38 113,68 56,74 3,60 0,00	
TOTAL DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS					593,45	968,24	
Dédommagement télétravail Réntégration IR Mutuelle				190,00 25,00			

Congé le 29 novembre 2022

NET A PAYER AVANT IMPOT SUR LE REVENU	2303,15			
dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations chômage et maladie		39,29		

Impôt sur le revenu				Base	Taux de prélèvement à la source		Montant			
Impôt sur le revenu prélevé à la source					2216,58		5,30	117,48		
Cumuls	Salaire brut	Charges salariales	Charges patronales	Avantages en nature	Net imposable	Heures travaillées	Heures supplémentaires		Net payé en euros	2185,67
Période Année	2706,60 30091,75	593,45 6622,08	968,24 10788,59	0,00 0,00	2216,58 24617,28		0,00 0,00		Allègement des cotisations employeur	211,11
Compteurs Congés		Pris 1,0000	Restant		uis 4,9600	Dates de congé	és Au 29/11/22		Total versé par l'employeur	3674,84
"	compensateur	0,000	· ·		0,0000	Du	Au			

Du

Au

Pour la définition des termes employés, se reporter au site internet service-public.fr rubrique cotisations sociales.